

AVANT-PROPOS

Dans la deuxième édition des « Amphibiens et Reptiles » de la « Faune de Belgique », considérablement plus étendue que la première, j'ai poursuivi un double but : faire connaître les espèces représentées en Belgique et donner en même temps un aperçu général sur la position systématique, la classification, la distribution géographique et l'organisation des Amphibiens et des Reptiles. Ce travail dépasse donc quelque peu le cadre d'une Faune à proprement parler. La première édition avait principalement comme but de permettre une détermination facile et rapide des espèces qui se rencontrent dans notre pays; je m'étais donc contenté de donner une série de tableaux synoptiques basés principalement sur des caractères externes. La même méthode a été suivie et certains tableaux synoptiques ont été quelque peu modifiés; par contre, une description donnant les caractères essentiels accompagne les Familles, Genres et Sous-genres et elle a été rendue aussi complète que possible en ce qui concerne les Espèces; de nombreux détails ont été ajoutés au point de vue éthologique; enfin, la synonymie essentielle a été ajoutée pour les Genres et les Espèces. Grâce à une abondante documentation photographique formée au cours de ces dernières années, de nombreux dessins originaux sont venus remplacer dans une large mesure ceux que je m'étais vu obligé d'emprunter à divers auteurs et principalement aux travaux bien connus de G. A. BOULENGER. Les collections recueillies depuis 1942, au cours des explorations effectuées par les services du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, ont permis d'obtenir quelques précisions quant à la répartition de certaines espèces.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire antérieurement, il serait faux de croire que la faune herpétologique de notre pays est parfaitement connue; certes on ne peut s'attendre à des découvertes sensationnelles, mais la répartition de bien des espèces est encore fort mal établie et certaines régions ont été à peine explorées au point de vue herpétologique. Il serait fort intéressant, par exemple, de dresser une liste aussi complète que possible des espèces qui se rencontrent dans chacune de nos provinces; pour les Flandres, entre autres, rien ou presque rien n'est connu, ED. DE SELYS LONGCHAMPS ⁽¹⁾ a signalé notamment la Vipère [*Vipera berus berus* (LINNÉ)]

(1) SELYS LONGCHAMP, ED. (DE), *Faune de Belgique* [Première partie : Indication méthodique des Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons observés jusqu'ici en Belgique], Liège, 1842, p. 176.

comme « observée dans plusieurs taillis marécageux des Flandres, où elle semble assez commune »; aucune précision depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 1842, n'est venue s'ajouter à cette observation. Le Pélodyte [*Pelodytes punctatus* (DAUDIN)] a été signalé une seule fois en Flandre occidentale, près de Poperinghe, en 1919 ⁽¹⁾, mais n'a plus jamais été capturé depuis. Toutefois il faut se garder d'accepter trop facilement certaines découvertes faites au cours de ces dernières années, sans avoir eu l'occasion d'en contrôler le bien-fondé, surtout lorsqu'il s'agit d'espèces dont la détermination n'est pas toujours aisée et qui pourraient être confondues avec des formes voisines; il faut également tenir compte de certaines introductions éventuelles. Le Triton marbré [*Triturus marmoratus marmoratus* (LATREILLE)], introduit en 1877, par G. A. BOULENGER, dans une mare de la forêt de Soignes, a été retrouvé vingt ans après; la Cistude [*Emys orbicularis* (LINNÉ)], Tortue palustre existant dans le Sud du Limbourg hollandais, a été capturée à plusieurs reprises dans diverses régions de la Belgique au cours de ces dernières années; il ne s'agissait là évidemment que d'individus gardés en captivité et qui s'étaient échappés. Je crois utile de citer un article paru en 1935, où l'auteur, W. SCHREITMÜLLER ⁽²⁾, ne signale pas moins de six espèces nouvelles pour la faune belge (!). Je donne ici la traduction des passages relatifs à ces espèces, auxquels j'ai cru utile de joindre un résumé des principaux caractères permettant de les distinguer des formes voisines actuellement connues de Belgique :

1. *Salamandra salamandra salamandra* (LINNÉ).

« Province de Liège, Namur, Hainaut. Partie jurassique du Luxembourg. Près de Dochamps; Wanlin, Nord-Ouest de Rochefort. »

[Il doit s'agir ici d'un « lapsus calami » de l'auteur, car c'est la forme *taeniata* et non la forme type qui se rencontre en Belgique. Chez la forme *taeniata* les taches sont disposées en deux séries sur le dos, plus ou moins confluentes, en bandes longitudinales, au lieu d'être disposées sans ordre comme dans la forme type.]

2. *Bombina bombina* (LINNÉ).

(Sonneur igné.)

« Dans les bruyères des Ardennes; rare en Campine. Capturé également près de Dochamps et Brecht. »

⁽¹⁾ SCHREITMÜLLER, W. und WOLTERSTORFF, W., Beiträge zur Fauna Nord und Nordost Frankreich und die angrenzenden Gebiete Belgien (*Arch. Naturg.*, Berlin, 89, 1923, A, Heft 12, p. 150).

⁽²⁾ SCHREITMÜLLER, W., Ein Beitrag zur Fauna Ost-Belgiens (*Das Aquarium*, Berlin, 1935, pp. 161-164).

[Cette espèce se distingue du *Bombina variegata variegata* (LINNÉ) (Sonneur à pieds épais ou à ventre jaune) par la jambe (tibia) plus courte que le pied, aussi longue ou un peu plus longue chez le *Bombina variegata variegata*.]

3. *Bufo viridis viridis* LAURENTI.
(Crapaud vert.)

« Rare en Belgique. Capturé par mon ami en 1933, près de Laroche (province de Luxembourg). Également à Éprave (environs de Rochefort). »

[Se distingue du *Bufo bufo bufo* (LINNÉ) (Crapaud commun) et du *Bufo calamita* LAURENTI (Crapaud calamite ou Crapaud des joncs) par les tubercules sous-articulaires simples (doubles chez les deux autres espèces); il se distingue en outre : 1° du Crapaud commun, par la présence d'un pli cutané le long du tarse (absent chez le Crapaud commun); les paupières plus larges que l'espace compris entre les orbites (aussi larges ou plus étroites chez le Crapaud commun); 2° du Crapaud calamite, par les orteils à moitié palmés (à la base seulement chez le Crapaud calamite).]

4. *Rana ridibunda ridibunda* PALLAS.

« Pas très abondante, se rencontre plutôt dans les cours d'eau importants, par exemple près de Namur (dans la Sambre et la Meuse) et dans l'Escaut (Anvers). »

[Espèce voisine du *Rana esculenta* LINNÉ (Grenouille verte), dont elle se distingue principalement par la taille plus grande, jusqu'à 125 mm. du museau à l'anus (60 à 80 mm. chez la Grenouille verte). Le tubercule métatarsien interne faible et mousse, dont la longueur est comprise 2 1/2 à 4 fois dans celle de l'orteil interne chez la Grenouille verte). Les membres postérieurs étant repliés à angle droit avec l'axe du corps, les jambes (tibias) chevauchent généralement (se touchent ou sont légèrement séparées chez la Grenouille verte).]

5. *Rana dalmatina* BONAPARTE.
(Grenouille agile.)

« Très rare. » (Sans autre précision.)

[Cette espèce se distingue du *Rana temporaria temporaria* LINNÉ (Grenouille rousse) et du *Rana arvalis arvalis* NILSSON (Grenouille oxyrhine) par les membres postérieurs plus longs, le membre postérieur étant ramené en avant le long du corps; le talon atteint le bout du museau ou le dépasse (chez la Grenouille rousse il atteint le tympan, l'œil ou la narine, très rarement le bout du museau, et chez la Grenouille oxyrhine, l'œil ou la narine, très rarement le bout du museau).]

6. *Vipera aspis aspis* (LINNÉ).

(Vipère aspic.)

« Près de Houyet, au Nord-Ouest de Rochefort. »

[Se distingue principalement du *Vipera berus berus* (LINNÉ) (Vipère péliade) par la forme du museau, légèrement retroussé (tronqué ou arrondi chez la Vipère péliade), ainsi que par la présence sous l'œil de deux séries superposées de petites écailles (sous-oculaires) séparant celui-ci des écailles bordant la bouche (labiales) (une seule série de sous-oculaires chez la Vipère péliade).]

La découverte de ces six espèces semble, au premier abord, assez surprenante et j'ajouterai même que leur présence en Belgique est fort douteuse; en tout cas elle demanderait à être confirmée par des captures. Jusqu'à plus ample information j'estime qu'il est préférable de ne pas les inclure dans la faune belge. Les principaux caractères distinctifs que j'ai donnés pour chacune d'elles éviteront, en cas de capture éventuelle, de les confondre avec les formes voisines actuellement connues de Belgique.

Enfin, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, la distribution d'une série d'espèces est encore fort mal connue; citons notamment: le Sonneur à pieds épais ou à ventre jaune [*Bombina variegata variegata* (LINNÉ)], le Pélodyte ponctué [*Pelodytes punctatus* (DAUDIN)], le Pélobate brun [*Pelobates fuscus fuscus* (LAURENTI)], la Rainette verte [*Hyla arborea arborea* (LINNÉ)], la Grenouille oxyrhine [*Rana arvalis arvalis* (NILSSON)], le Lézard des souches [*Lacerta agilis agilis* (LINNÉ)], le Lézard des murailles [*Lacerta muralis muralis* (LAURENTI)], la Couleuvre lisse ou Coronelle [*Coronella austriaca austriaca* (LAURENTI)], la Couleuvre à collier [*Natrix natrix helvetica* (LACÉPÈDE)] et la Vipère péliade [*Vipera berus berus* (LINNÉ)]. Il serait également intéressant de noter avec soin tous les noms locaux.

Je ne pense pouvoir mieux faire que de reproduire ici l'appel lancé en 1921 par G. A. BOULENGER ⁽¹⁾: « Je sais qu'on se figure que nos Reptiles et Batraciens sont bien connus. Certes, il n'est guère probable qu'on découvre encore des espèces nouvelles; mais il s'agit de mieux comprendre la distribution et la variation des formes représentées. Tant d'amateurs ne demanderaient pas mieux que de recueillir ces bêtes s'ils pensaient faire en cela œuvre utile. Eh bien, qu'ils sachent que tout en ajoutant à l'agrément de leurs excursions par le plaisir d'une chasse d'un genre à part, ils rendront service à la Science; et si leurs goûts et leurs loisirs leur permettent de s'initier en même temps un peu à l'étude de ces animaux et de leurs mœurs

(1) BOULENGER, G. A., Quelques indications sur la distribution, en Belgique, des Batraciens et des Reptiles (*Ann. Soc. roy. Zool. Malacol. Belgique*, 52, 1921, p. 116).

si variées, ils me seront peut-être reconnaissants de leur avoir indiqué cette voie. Car c'est une erreur de croire que ces animaux ont été suffisamment récoltés et étudiés : la distribution de beaucoup d'entre eux ne peut encore être fixée.

« De la part d'amateurs inexpérimentés il y aura souvent des déterminations erronées, mais peu importe si les échantillons sont conservés pour la vérification : aucun renseignement n'a de valeur s'il n'est accompagné d'un échantillon faisant preuve. »

Je tiens, en terminant, à remercier tous ceux qui ont collaboré à des titres divers à la préparation de cette deuxième édition, soit en faisant parvenir des collections au Musée royal d'Histoire naturelle ou en fournissant des indications quant à la répartition de certaines espèces. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à M. et M^{me} R. F. LAURENT, collaborateurs à la Section des Vertébrés récents, qui ont bien voulu se charger de dissections particulièrement délicates, ainsi qu'à M. HENRI DUPOND, à qui sont dus les dessins qui illustrent ce travail et qu'il a exécutés avec le soin et la conscience qui lui sont habituels.

Bruxelles, avril 1948.

G. F. DE WITTE.
